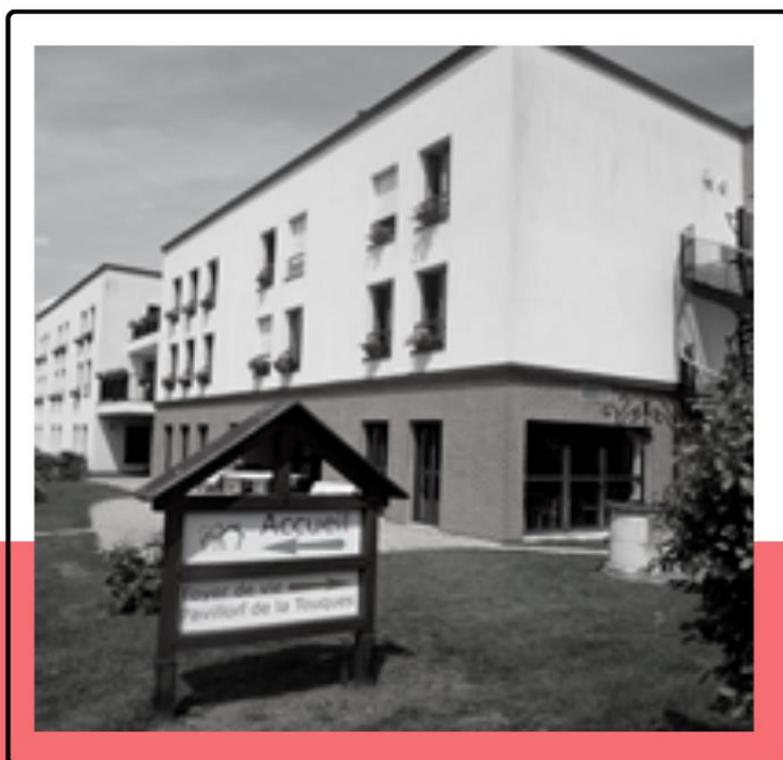


Synthèse

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2023-2027



RÉSIDENCES DE LA VALLÉE D'AUGE



5 rue Victorine Magne
14100 LISIEUX

N° FINESS : 14 000 437 5

Table des matières

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1. | L'association | 3 |
| 1.1 | Présentation | 3 |
| 1.2 | Le projet associatif | 3 |
| 1.3 | Principes d'intervention | 4 |
| 2. | Présentation de l'établissement et ses missions | 4 |
| 2.1 | Présentation de l'établissement | 5 |
| 2.2 | Les missions | 5 |
| 2.3 | L'arrêté d'autorisation | 6 |
| 3. | Présentation de la personne accompagnée et de son entourage | 7 |
| 3.1 | Les caractéristiques des personnes accompagnées | 7 |
| 3.2 | L'évolution du public | 7 |
| 3.3 | Les relations avec l'entourage | 8 |
| 4. | Les besoins des personnes accompagnées | 8 |
| 4.1 | Besoins en matière de santé somatique ou psychique | 8 |
| 4.2 | Besoins en matière d'autonomie | 8 |
| 4.3 | Besoins pour la participation sociale | 9 |
| 5. | Les prestations d'accompagnement proposées | 9 |
| 5.1 | Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles | 9 |
| 5.2 | Prestation en matière d'autonomie | 9 |
| 5.3 | Prestations pour la participation sociale | 9 |
| 5.4 | Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours | 10 |
| 5.5 | Prestations indirectes | 10 |
| 6. | Déclinaison de l'offre de services | 11 |
| 7. | L'organisation de l'établissement | 11 |
| 8. | Les ressources humaines | 12 |
| 8.1 | Professionnels et compétences mobilisées | 12 |
| 8.2 | Gestion des ressources humaines | 15 |
| 9. | Les axes d'amélioration du projet | 16 |
| 9.1 | Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet d'établissement | 16 |
| 9.2 | Les axes d'amélioration | 16 |

1. L'association

1.1 Présentation

L'association gère **16 établissements et services**, répartis en quatre secteurs d'activités pour **948 places**. Au 31/12/2021, l'association compte **365 salariés**.



1.2 Le projet associatif

Le projet associatif 2022-2026 s'appuie sur :

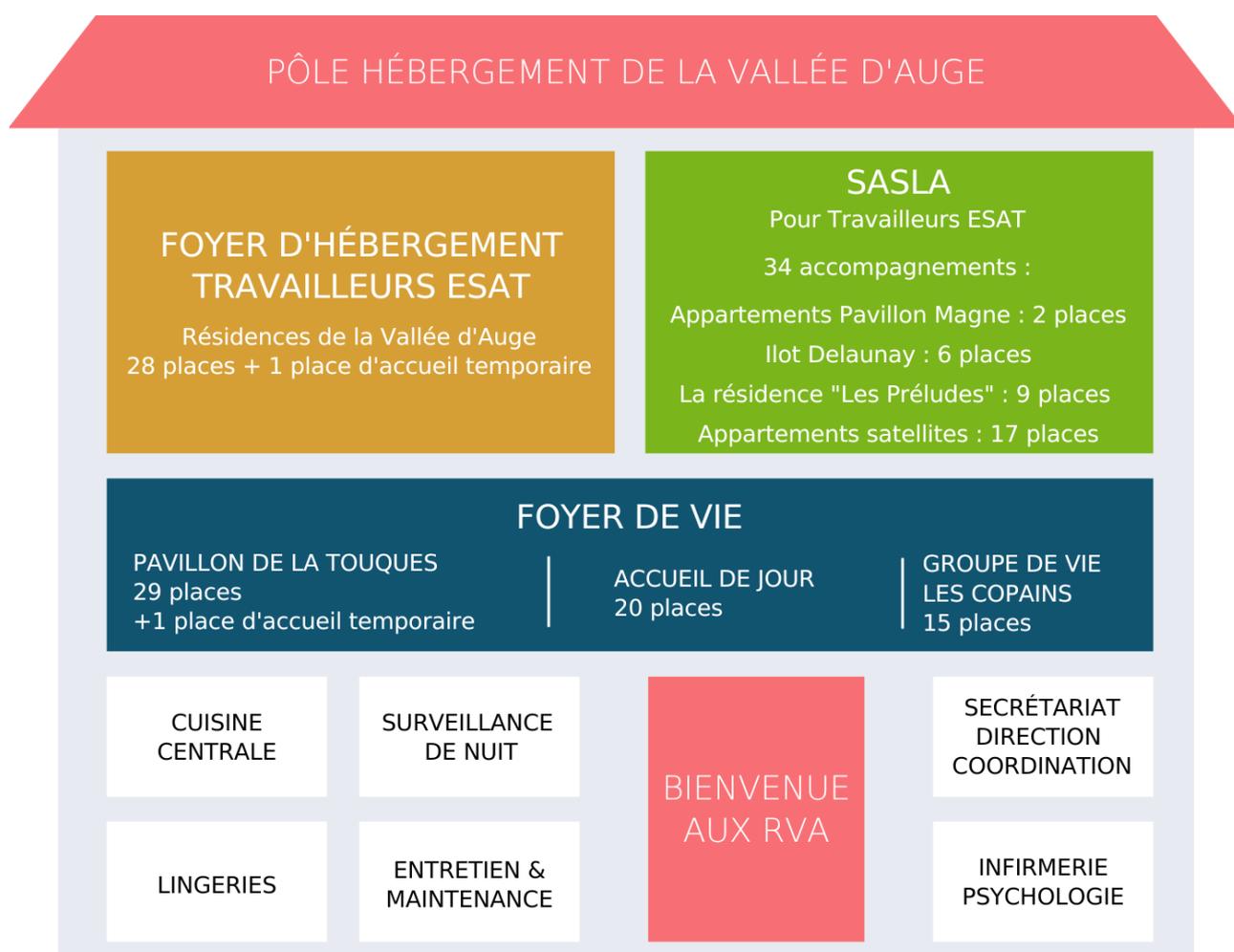
- 3 valeurs : l'Engagement, l'Epanouissement et la Créativité
- 4 parties prenantes : les personnes accompagnées, les familles et amis, les salariés et les partenaires.
- 12 objectifs :
 - o Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie
 - o Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être
 - o Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes
 - o Accueillir et accompagner les familles
 - o Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants
 - o S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association
 - o Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité
 - o Œuvrer pour une qualité de vie au travail
 - o Soutenir l'initiative et la créativité des salariés
 - o Travailler en réseau partenarial
 - o Coconstruire avec les partenaires des projets communs
 - o Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion

Le projet associatif détaillé est accessible sur le site internet www.apaeipapf.fr

1.3 Principes d'intervention

- Autodétermination des personnes accompagnées
- Dynamique de parcours des personnes accompagnées
- Expression et participation des personnes accompagnées
- Gestion des paradoxes
- Modalités de régulation
- Diffusion des RBPP de la HAS

2. Présentation de l'établissement et ses missions



2.1 Présentation de l'établissement

28 résidents sont répartis sur trois entités du foyer :

- Un groupe de vie de 11 places « Azimut » et la chambre d'accueil temporaire
- Un groupe de vie de 12 places « Smala »
- Un groupe de vie de 7 places « Méli-Mélo »

L'espace du foyer d'hébergement occupe plus de 1800 m² sur les 2230 que constitue le bâtiment :

- Les chambres
- Les modules
- La salle de restauration
- Salon esthétique
- La salle multi-sensorielle
- L'espace détente
- La lingerie
- La buanderie
- L'espace extérieur

Le fonctionnement du foyer de travailleurs d'ESAT est exclusivement financé par le Conseil Départemental du Calvados.

Le budget du foyer d'hébergement constaté au compte administratif de 2022 était de 830 000 Euros.

L'établissement fonctionne selon un prix de journée défini par le Conseil Départemental. Les usagers bénéficient de l'aide sociale et participent financièrement à leur hébergement. Ils bénéficient de l'allocation pour le logement (APL).

2.2 Les missions

Les missions principales de l'hébergement pour les travailleurs d'ESAT se déclinent pour les personnes accompagnées, leurs familles et les professionnels :

Envers les résidents, au centre du dispositif

- Assurer leur sécurité physique et morale
- Accompagner les personnes dans leur autonomie aussi bien physique (actes de la vie quotidienne comme la toilette, l'habillement, les repas, l'entretien de leur espace de vie, les déplacements...) que psychique (capacité à faire des choix, à exprimer une demande...)
- Evaluer leurs besoins dans le cadre de leur projet, de leur développement et de leur environnement
- Garantir leur bien-être et leur épanouissement physique et intellectuel (suivi médical, identification et gestion de la douleur, rythme de vie, aménagement d'un espace privé...)
- Garantir leur intimité et leur vie affective
- Favoriser et encourager l'expression de leur statut d'adulte
- Valoriser et soutenir leurs compétences

- Les soutenir dans une démarche de responsabilisation
- Les soutenir dans leur insertion sociale

Envers les familles, les principaux partenaires

- Assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement
- Proposer de l'aide ou du soutien dans leur questionnement au regard du projet de leur enfant et dans les démarches administratives
- Informer et accompagner les changements de vie

Envers l'équipe pluridisciplinaire, les acteurs de l'accompagnement

- Evaluer les pratiques professionnelles et les projets personnalisés mis en place
- Evaluer la qualité des prestations
- Evaluer l'organisation et le fonctionnement
- Favoriser la formation

Les missions se déclinent en 4 objectifs généraux :

- Le bien-être psychique et affectif
- Le bien-être physique
- La socialisation
- L'autonomie, selon les capacités

2.3 L'arrêté d'autorisation

Au 31/12/2022

| | |
|-------------------------------|--|
| Nom établissement | Résidence de la Vallée d'Auge |
| N° FINESS | 14 000 437 5 |
| Catégorie d'établissement | 449 - Etablissement d'Accueil Non Médicalisé pour personnes handicapées (EANM) |
| Mode de financement | 08 - Président du Conseil Départemental |
| Date d'autorisation | 02/01/2020 |
| Date de fin de l'autorisation | 03/01/2032 |

| Code discipline d'équipement | Code clientèle | Mode de fonctionnement | Capacité autorisée |
|---|---------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| 897 - Hébergement ouvert en foyer pour adultes handicapés | 010 - Tous types de déficiences | 11 - Hébergement complet internat | 28 |
| 658 - Accueil temporaire pour adultes handicapés | 010 - Tous types de déficiences | 11 - Hébergement complet internat | 1 |

3. Présentation de la personne accompagnée et de son entourage

3.1 Les caractéristiques des personnes accompagnées

Ce service d'hébergement collectif accueille 28 résidents, hommes et femmes, âgés de 20 à 60 ans. Chacun bénéficie d'une orientation par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) d'un hébergement associé à leur statut de travailleur d'ESAT.

Les personnes accompagnées sur le foyer d'hébergement sont principalement en situation de handicap intellectuel avec ou sans troubles associés. Chacun d'entre eux, grâce à des capacités préservées, peut exercer une activité professionnelle en milieu protégé.

L'hétérogénéité de la population notamment dans les différences d'âge génère une diversité de l'accompagnement, « mêlant » donc de jeunes résidents avec d'autres plus âgés, au parcours institutionnel plus important. Cela induit un accompagnement varié, individualisé, soucieux du parcours, des besoins et de l'histoire de chaque personne.

3.2 L'évolution du public

Le handicap intellectuel n'est pas toujours visible de prime abord et peut ne se révéler que lorsque l'on entre en communication avec la personne concernée. Son origine peut être d'ordre génétique, congénital, accidentel...

Ce handicap, quel qu'en soit l'origine, vient réduire les facultés intellectuelles du sujet, sa compréhension, ses apprentissages, son jugement, son attention, sa capacité à décider. Il limite l'autonomie de la personne et modifie ses relations aux autres. Même si souvent il apparaît dès la naissance ou la petite enfance, il peut survenir dans d'autres circonstances, par exemple à la suite d'une maladie ou d'un accident.

Considéré comme cause « principale du handicap », le handicap intellectuel peut être associé à une déficience sensorielle (visuelle, auditive...), ou de la communication. Enfin, des difficultés motrices ou psychomotrices peuvent être associées, là encore à des degrés très divers qui vont de la simple gêne à la situation de pluri-handicap.

Autre pathologie entraînant des troubles mentaux, le handicap psychique quant à lui se manifeste par des troubles affectifs et émotionnels, soit une perturbation dans la personnalité, sans pour autant avoir des conséquences sur les fonctions intellectuelles.

D'autres maladies invalidantes, maladies qui, de par leurs effets sur l'organisme, peuvent générer un handicap, et évoluer dans le temps.

3.3 Les relations avec l'entourage

L'institution est en soi un média de socialisation mais une vigilance doit être portée afin que l'institution, dans sa fonction protectrice, ne soit pas source d'exclusion, en se substituant à la famille ou à la société et en créant un éloignement du « monde ordinaire ». Parallèlement, il ne s'agit pas de forcer une socialisation, qui pourrait être préjudiciable à l'utilisateur parce que prématurée ou génératrice d'insécurité.

Les situations peuvent d'ailleurs être complexes pour certains types d'établissements et services. Il est recommandé de préciser la place des parents, des familles et de l'entourage, en définissant aussi clairement que possible les relations souhaitées ou mises en œuvre dans la structure : les termes de coopération, travail avec les familles, maintien des liens sont explicités et si possible, illustrés concrètement.

4. Les besoins des personnes accompagnées

Dans le cadre de l'écriture du projet d'établissement, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des besoins en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les besoins ci-dessous ont été identifiés.

4.1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique

- Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
- Besoins en matière de fonctions sensorielles
- Besoins en matière de douleur
- Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
- Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire
- Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique, endocrinienne
- Besoins en matière de fonctions génito-urinaires et reproductives
- Besoins en matière de fonctions locomotrices
- Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
- Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé

4.2 Besoins en matière d'autonomie

- Besoins en lien avec l'entretien personnel
- Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
- Besoins pour la mobilité
- Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

4.3 Besoins pour la participation sociale

- Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
- Besoins pour vivre dans un logement
- Besoins pour accomplir les activités domestiques
- Besoins pour participer à la vie sociale
- Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport

Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux

- Besoins en lien avec le travail et l'emploi
- Besoins transversaux en matière d'apprentissages
- Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
- Besoins pour apprendre à être pair-aidant

5. Les prestations d'accompagnement proposées

Dans le cadre de l'écriture du projet d'établissement, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des prestations en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les prestations déjà réalisées ou à développer ont été identifiées.

5.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Soins somatiques et psychiques

- Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative
- Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués
- Prestations des psychologues
- Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

5.2 Prestation en matière d'autonomie

- Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne
- Accompagnements pour la communication et les relations à autrui
- Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

5.3 Prestations pour la participation sociale

Accompagnements pour exercer ses droits

- Accompagnements à l'expression du projet personnalisé
- Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

Accompagnements pour participer à la vie sociale

- Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage
- Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs
- Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

Accompagnements au logement

- Accompagnements pour vivre dans un logement
- Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

- Accompagnements pour l'ouverture des droits
- Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources
- Informations conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux

- Accompagnements pour mener sa vie professionnelle
- Accompagnements pour réaliser des activités de jours spécialisés
- Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle
- Accompagnements pour l'exercice des mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aidance

5.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

- Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

5.5 Prestations indirectes

Qualité et sécurité

- Démarche d'amélioration continue de la qualité
- Analyses des pratiques, espaces ressources et soutien au personnel

Relations avec le territoire

- Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés du droit commun
- Appui-ressources et partenariats institutionnels

Transport lié à gérer, manager, coopérer

- Transport lié à gérer, manager, coopérer

Fonctions logistiques

Locaux et autres ressources pour accueillir

- Locaux et autres ressources pour héberger

- ☒ Locaux et autres ressources pour accueillir le jour
- ☒ Locaux et autres ressources pour gérer, manager et coopérer
- ☒ Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs
- ☒ Fournir des repas
- ☒ Entretien du linge

Transport lié au projet individuel

- ☒ Transports liés à accueillir (domicile – structure)
- ☒ Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- ☒ Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale

6. Déclinaison de l'offre de services

- L'accompagnement à la santé
- L'accompagnement à la participation sociale
 - o Soutenir l'expression singulière
 - o Améliorer l'adaptabilité de l'environnement
 - o Favoriser les interrelations
- L'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- L'accompagnement à la vie sociale dans l'établissement
- Les prestations liées à l'hébergement
- Les activités
- L'accès aux loisirs et aux vacances
- Le travail avec les familles
- La prise en compte de la vie affective, amoureuse et sexuelle
- L'accompagnement de l'avancée en âge
- Les troubles du comportement
- La chambre d'accueil temporaire

7. L'organisation de l'établissement

- Le processus d'admission
- Les modalités d'accueil
- Le processus du projet personnalisé
- Le processus de sortie
- Les différents services du pôle hébergement
- L'ancrage des activités dans le territoire
- La transversalité
- Participations des familles
- Diffusion continue des bonnes pratiques de la HAS
- Traitement des évènements indésirables
- Communication et coordination interne

8. Les ressources humaines

Le projet associatif 2022-2026 contient 3 orientations en matière de ressources humaines :

- Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité,
- Œuvrer pour une qualité de vie au travail,
- Soutenir l'initiative et la créativité des salariés.

8.1 Professionnels et compétences mobilisées

A la date du 02/01/23, l'organigramme est le suivant :

Fonctions support

Personnel d'encadrement – 0,75 ETP

1 directeur – 0,35 ETP
1 chef de service Educatif – 0,40 ETP

Personnel administratif – 0,375 ETP

1 secrétaire de direction – 0,25 ETP
1 agent administratif principal – 0,125 ETP

Services généraux – 2,75 ETP

1 surveillant de nuit – 1,00 ETP
2 Lingères – 0,75 ETP
2 agents de d'entretien – 1,00 ETP

Accompagnement

Personnel socioéducatif – 6,00 ETP

3 AES (Acc. Educ et Sociaux) – 3,00 ETP
2 Moniteurs éducateurs – 2,00 ETP
1 animateur – 1,00 ETP

Personnel médical – paramédical 0,29 ETP

1 infirmière – 0,20 ETP
1 psychologue – 0,09 ETP

Contrats aidés

0,86 ETP

Total
17 – 11,025 ETP

Les délégations

Les délégations sont formalisées dans un document unique de délégation (DUD).
Ce document précise la nature et l'étendue de la délégation, notamment en matière de :

- Conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service ;
- Gestion et animation des ressources humaines ;
- Gestion budgétaire, financière et comptable ;
- Coordination avec les institutions et intervenants extérieurs.

Le document unique de délégation est accessible au siège social de l'association.

Les rôles et les fonctions

| Fonctions | Rôles |
|--------------------------------------|---|
| Directeur du Pôle hébergement | <ul style="list-style-type: none">-Gestion des ressources humaines Recrutement Pouvoir disciplinaire-Management des Chefs de service éducatif-Conduite et mise en œuvre du projet du pôle hébergement-Gestion budgétaire du pôle hébergement-Relations familles (Admissions, Sorties) Dans le cadre des commissions prospectives-Coordination et partenariat avec le financeur, la MDPH, les établissements et services-Représentation de l'Association auprès des professionnels et des représentants du personnel-Veille législative réglementaire-Mise en œuvre de la démarche qualité-Mise en conformité des obligations |
| Chef de service éducatif | <ul style="list-style-type: none">-Recrutement-Management d'équipe Gestion de congés, Gestion de planning, Information, Communication, Gestion des conflits-Animation de réunions de projets d'accompagnement individualisés-Gestion budgétaire Budget éducatif, Budget loisirs-Relations familles-Médiation-Admissions, Sorties-Veille législative réglementaire-Démarche qualité-Mise en conformité des obligations-Partenariat Réseau |

| | |
|--|---|
| <p>Equipe administrative</p> | <p>-Assurer l'accueil physique et téléphonique -Assurer le suivi des dossiers du personnel Tenue et contrôle des documents formations, contrats de travail, congés, saisir et transmettre les éléments de salaire au siège. -Assurer le suivi budgétaire et comptable et la préparation des EPRD et ERRD -Répondre aux enquêtes et aux indicateurs ANAP -Factures des fournisseurs, Caisse de fonctionnement en espèces et contrôle des livres de caisse et de banque -Assurer le traitement quotidien du courrier et des courriels -Assurer le rapprochement de la facturation des produits de séjour (Planning journalier des présences des adultes) -Assurer le suivi des dossiers des usagers La saisie et le classement de tous les documents concernant les usagers</p> |
| <p>L'équipe éducative</p> | <p>-Accueillir l'utilisateur dans sa singularité -Concevoir et conduire une analyse et une action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire -Intervenir dans le respect de la déontologie et contribuer à évaluer et développer la qualité dans l'établissement -Communiquer en externe, être en veille face aux évolutions du secteur et du territoire -Réguler la dynamique de groupe et proposer un espace d'accueil agréable et sécurisant -Construire et mettre en œuvre un projet d'accueil et d'accompagnement individualisé, avec l'utilisateur et sa famille</p> |
| <p>Equipe des services généraux</p> | <p>-Maintenance des locaux et des matériels (parc automobile, petites réparations dans les locaux, suivi des maintenances) -Prestataire repas, préparation, présentation des repas -Prestataire nettoyage entretien des locaux communs et des lieux privés -Surveillance de nuit, veiller à la sécurité des usagers, préparation des petits déjeuners, entretien des parties communes -Entretien du linge, lavage, séchage et repassage du linge</p> |
| <p>Infirmier(ère)</p> | <p>-Dispenser des soins infirmiers d'urgence ou non sur protocoles écrits en collaboration avec le médecin. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier et se mettre en lien avec le médecin ou la famille -Participer et assister l'équipe éducative dans le cadre des activités liées à la santé / repas Vulgarisation des termes spécifiques -Appliquer les prescriptions médicales des traitements Tenue et contrôle des posologies Suivie des ordonnances transmises Assurer le suivi de la santé Organiser les rendez-vous avec le médecin traitant et les médecins spécialisés -Assurer la liaison entre la pharmacie et l'établissement Pour assurer l'observance et la continuité des soins -Tenir à jour le dossier de santé des usagers. Assurer les contacts et les correspondances avec les partenaires médicaux</p> |

| | |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">Psychologue</p> | <p>-Accompagnement des familles Aider à une meilleure compréhension du comportement et des enjeux en lien avec le handicap</p> <p>-Participer aux diverses réunions et travailler en équipe Apporter un éclairage spécifique et participer à l'analyse de la situation de l'utilisateur pour favoriser un regard global Soutien des équipes</p> <p>-Rédactions de bilans de renouvellement ou d'orientation pour la MDPH</p> <p>-Liens et réunions avec les partenaires</p> <p>-Evaluation des adultes par des observations cliniques ou en entretien. Evaluation des capacités instrumentales, relationnelles et les troubles psychoaffectifs</p> <p>-Mettre en place et assurer un suivi psychologique de façon régulière ou ponctuelle Apporter un soutien psychologique, permettre l'expression des affects et apaiser les angoisses</p> |
| <p style="text-align: center;">Coordinateur</p> | <p>-Participer aux différents temps avec les familles et partenaires concernant les situations des usagers potentiellement entrant/ Sortant</p> <p>-Mobilise et entretient les liens partenariaux avec les acteurs locaux, dans une dynamique de réseau.</p> <p>-Identifie et analyse les besoins individuels nécessaires à la réalisation des projets ainsi que les besoins d'un territoire et d'une population</p> <p>-Apporte un soutien méthodologique auprès des équipes, dans la réflexion globale des prises en charges, ainsi que dans la rédaction des écrits professionnels</p> <p>-Participe activement à la conduite et mise en œuvre de la démarche qualité.</p> <p>-Rédige des procédures, met en place des normes, assure le suivi des documents uniques, pérennise la démarche.</p> <p>-Construit des indicateurs et élabore des tableaux de bord de suivi de la qualité, sous la supervision du directeur</p> <p>-Assurer une veille de l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin de maintenir une pratique adaptée à ses évolutions</p> <p>-Occupe une place qui la situe institutionnellement à l'interface du chef de service et de l'équipe socio-éducative ou médico-sociale</p> |

8.2 Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines est articulée autour des points suivants :

- La gestion prévisionnelle des emplois et de compétences
- Le recrutement de salariés
- Les entretiens professionnels
- La formation
- Les analyses des pratiques
- Le travail en équipe pluri disciplinaire
- La qualité de vie au travail

9. Les axes d'amélioration du projet

9.1 Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet d'établissement

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement, deux instances sont mises en place :

- Un groupe de pilotage propre à l'établissement / le service : le Comité Qualité Etablissement
- Un groupe de pilotage associatif, assurant le pilotage et l'évaluation des axes transversaux des projets des établissements ou des services : le Comité Qualité Global

9.2 Les axes d'amélioration

Actions communes à tous les établissements & services de l'association

| Thème et lien avec le PA | Objectif général | Objectif opérationnel | Moyens envisagés |
|--|--|--|---|
| Promouvoir la bientraitance et la réflexion éthique des professionnels <i>(Engagement / salariés)</i> | Promouvoir la culture éthique | <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place la démarche- Organiser une instance associative | <ul style="list-style-type: none">- Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique |
| Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises <i>(Transversal)</i> | Intégrer les préoccupations sociales et environnementales à l'activité des ESMS et promouvoir le développement durable | <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place la démarche- Faire un état des lieux et définir les priorités | <ul style="list-style-type: none">- Créer des groupes de travail associatifs selon les thématiques arrêtées- Créer des questionnaires |
| Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être <i>(Epanouissement / personnes accompagnées)</i> | Permettre à la personne d'être actrice de son parcours | <ul style="list-style-type: none">- Définir les conditions d'autodétermination sécurisées pour la personne accompagnée- Sensibiliser les professionnels | <ul style="list-style-type: none">- Faire une étude sur les modalités de mise en œuvre du droit à l'expérimentation- Recueillir dans le cadre du CVS les avis des personnes sur ce thème- Développer les groupes d'expression |

| | | | |
|--|--|---|--|
| <p>Œuvrer pour une qualité de vie au Travail</p> <p><i>(Epanouissement / salariés)</i></p> | <p>Œuvrer pour une qualité de vie au travail</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le plan d'actions suite au diagnostic réalisé en 2022 | <ul style="list-style-type: none"> - Constituer des groupes de travail pluridisciplinaires au niveau associatif - Intégrer la QVT dans les plans qualités des ESMS |
| <p>Développer un système d'information performant et conforme</p> <p><i>(Transversal)</i></p> | <p>Développer un usage éthique et sécurisé du numérique dans tous les établissements et services</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les échanges d'informations au service de la qualité d'accompagnement des usagers et améliorer les conditions de travail des professionnels | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de pilotage associatif - Créer un groupe projet dans chaque ESMS - Déployer le DUI |

Actions engagées sur le foyer d'hébergement des travailleurs d'ESAT

| Thème et lien avec le PA | Objectif général | Objectif opérationnel | Moyens envisagés |
|--|---|--|---|
| <p>Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité (Engagement / salariés)</p> | <p>Favoriser la transversalité et la coopération sur les différents services du pôle hébergement</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser les actions communes entre les différentes autorisations -Favoriser les rencontres interservices -Mutualiser les compétences | <ul style="list-style-type: none"> -Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique |
| <p>Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie (Engagement / personnes accompagnées)</p> | <p>Prévenir et accompagner la perte de capacité progressive des usagers</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Développer les compétences des professionnels -Apporter soin et confort en maintenant les stimulations Favoriser l'accueil séquentiel Répondre aux besoins individuels de chacune des personnes malgré l'hétérogénéité des groupes | <ul style="list-style-type: none"> -Proposition de temps de formation spécifiques sur le vieillissement du public accueilli- formations -Aménagement des lieux de vie, des installations et de l'accompagnement. -Maintien des acquis par le biais de projets adaptés et révisés. -Adaptation de l'accueil sur plusieurs services en fonction des besoins des usagers. -Respect des temps individuels et du rythme de chacun |
| <p>Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux projets et attentes (créativité / personnes accompagnées)</p> | <p>Développer et systématiser les outils de communication permettant de faciliter la compréhension des usagers.</p> | <p>Perfectionner la transmission des informations aux résidents en facile à lire et à comprendre. Reformuler les différents supports utilisés à l'attention des usagers Familiariser les usagers à l'utilisation des nouvelles technologies pour élargir leurs moyens de communication</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Formation et informations à l'attention des professionnels pour les sensibiliser à l'utilisation du facile à lire et à comprendre -Pratique d'un « langage » approprié de manière individuelle : image, photo, écrit, ou autre -Achat et mise à disposition de logiciels favorisant la communication alternative |
| <p>Favoriser l'autonomie des personnes accompagnées leur implication dans la cité et leur bien-être.</p> <p>Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie (épanouissement / personnes accompagnées)</p> | <p>Formaliser le parcours de l'utilisateur</p> | <p>Intégrer la logique de parcours de vie Maintenir et développer les accueils temporaires pour évaluer les besoins Développer notre connaissance des partenaires et se faire connaître d'eux</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Formalisation de rencontres régulières avec les partenaires (IME, ESAT...) -Anticipation et planification des accueils. -Rencontres avec de nouveaux partenaires et maintien des relations avec les partenaires connus et les enrichir |

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>Renforcer le lien avec les familles, les soutenir et les aider à ne pas culpabiliser. Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité <i>(engagement / familles)</i></p> | <p>Eduquer à la vie sexuelle et affective</p> | <p>S'adapter au niveau de développement psychoaffectif des usagers Respecter la sphère privée Associer la famille et les proches Respecter une approche citoyenne Respecter la diversité et l'égalité des sexes</p> | <p>-Création d'outils adaptés à chacun et à leur niveau de langage. Adaptation à la représentation de chacun. Appui sur l'expertise de partenaires. Mise en place d'action de formation spécifique. -Respect des lieux privés des usagers pour l'expression de leur vie affective et sexuelle. -Création de codes formalisés -Respect de la culture des familles et des proches et les mettre en perspective avec les besoins des usagers. -Organisation de réflexions inhérentes à la vie en établissement -Soutien de l'expression d'une vie affective et sexuelle -Soutien des choix des usagers sans jugement ni tabou.</p> |
| <p>S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association <i>(engagement / personnes accompagnées)</i></p> | <p>Améliorer le cadre de vie</p> | <p>Aménager et rénover les espaces communs intérieurs et extérieurs Permettre l'investissement des usagers dans leur lieu collectif et privé Penser les espaces communs en fonction de l'évolution des publics</p> | <p>-Rénovation des salles de bains sur le bâtiment des travailleurs d'ESAT -Recueil des souhaits des usagers pour organiser, agencer et décorer les lieux collectifs. -Organisation de l'expression et l'appropriation des lieux privés des usagers par une décoration individualisée. -Réorganisation des lieux d'accueil et des agencements</p> |
| <p>Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux projets et attentes <i>(créativité / salariés)</i></p> | <p>Développer un partenariat fonctionnel et le pérenniser</p> | <p>Mettre en synergie les ressources avec les partenaires Favoriser les échanges de bonnes pratiques et de savoir faire Etablir des conventions pour clarifier les rôles de chacun et les engagements Entretien du partenariat en s'associant mutuellement à des actions</p> | <p>-Mise à disposition des installations des établissements et services aux partenaires et réciproquement -Rencontre de partenaires sur des thèmes spécifiques -Echanges menant à l'écriture des conventions et revisites régulières -Participation à des manifestations de manière citoyenne (téléthon, expositions...)</p> |

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>Renforcer l'efficience d'organisation et de gestion (engagement / salariés)</p> | <p>Développer la communication interne et externe du pole hébergement</p> | <p>Harmoniser les supports et les règles de communication écrite interne Développer le système d'information Diffuser à l'ensemble des professionnels les actions interservices Promouvoir les actions</p> | <p>-Co-construction de supports avec les différents services et définition des règles d'usage. -Mise à jour et développement du parc informatique. Formation des utilisateurs aux moyens de communication -Compte rendu systématique en réunion d'équipe des actions du Coqua et autres groupes de travail. Transmission des apprentissages issus des formations. -Mise en ligne d'articles sur le site de l'association. Mise en avant des actions des services par voie de presse</p> |
|---|---|--|---|